

SUJET

2020-2021

S.E.S.

Spécialité Première

**ÉVALUATIONS
COMMUNES**

ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

CLASSE : Première

E3C : E3C1 E3C2 E3C3

VOIE : Générale Technologique Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : Sciences économiques et sociales

DURÉE DE L'ÉPREUVE : deux heures

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme :

CALCULATRICE AUTORISÉE : Oui Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : Oui Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 4

Cette épreuve comprend deux parties :

- Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.

- Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Il est demandé au candidat de traiter le sujet en développant un raisonnement de l'ordre d'une page, en exploitant les documents du dossier et en mobilisant ses connaissances.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Document : Part des personnes qui déclarent se sentir souvent seules (en %).

Qui se sent souvent seul ?	
Ensemble : 12 %	
Sexe Homme : 11 % Femme : 13 %	Statut Salarié : 11 % Indépendant : 6 % Chômeur : 24 % Retraité : 11 % Inactif : 15 %
Âge 18-24 ans : 8 % 25-34 ans : 10 % 35-49 ans : 13 % 50-64 ans : 14 % 65 ans et plus : 12 %	Niveau de diplôme Sans diplôme : 20 % BEPC-CAP-BEP ¹ : 14 % Baccalauréat : 8 % Bac + 2 ou plus : 8 %
Profession Agriculteur : 12 % Artisan ou commerçant : 4 % Cadre supérieur : 6 % Profession intermédiaire : 7 % Employé : 15 % Ouvrier : 18 %	Niveau de vie² Moins de 900 euros : 18 % De 900 à 1399 euros : 15 % De 1400 à 1999 euros : 9 % 2000 euros et plus : 7 %

Source : Ministère des solidarités, 2016

1. BEPC : Brevet d'Études du Premier Cycle (équivalent du DNB : Diplôme National du Brevet des collèges) ; CAP ; Certificat d'Aptitude Professionnelle ; BEP : Brevet d'Études Professionnelles.
2. Revenu prenant en compte la taille du ménage.

Questions :

1. Illustrez à l'aide de deux exemples, le processus d'individualisation. (3 points)
2. À l'aide des données du document, comparez le sentiment de solitude selon les catégories d'individus. (3 points)
3. À l'aide du document et de vos connaissances, montrez comment certains facteurs exposent les individus à l'affaiblissement des liens sociaux. (4 points)

Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : À l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous montrerez que l'entreprise est un lieu de relations sociales entre différentes parties prenantes.

Document 1 :

De nombreuses voix s'élèvent aujourd'hui pour promouvoir un modèle européen continental du capitalisme¹ qui se soucierait davantage des intérêts de l'ensemble des parties prenantes des entreprises et pas seulement de leurs actionnaires comme c'est le cas dans le capitalisme actionnarial² anglo-saxon. Il ne s'agit pas de défavoriser l'actionnaire ou de compromettre le profit sans lequel une entreprise ne peut être pérenne³, mais de prendre en compte les intérêts de tous les partenaires de l'entreprise pour optimiser la création de richesses et sa répartition. Autrement dit, (...) d'aligner davantage les intérêts des dirigeants des entreprises avec ceux des salariés, des clients, des sous-traitants et fournisseurs, des créanciers⁴, des consommateurs (...).

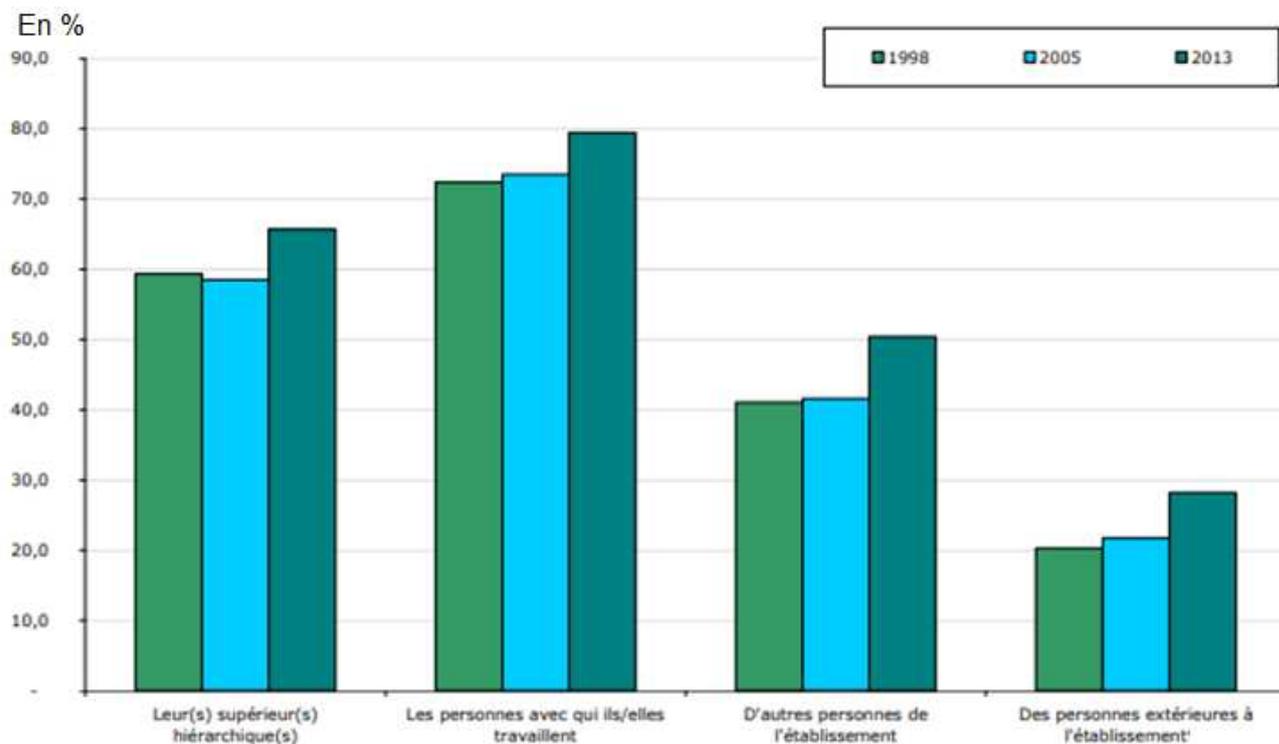
Les actionnaires sont propriétaires des actions et, en contrepartie des fonds qu'ils ont mis à la disposition de l'entreprise, ils ont droit à une rémunération *via* la distribution de dividendes et – si possible – l'augmentation de la valeur de leurs actions, mais en aucun cas, ils ne sont propriétaires de l'entreprise (une société est une personne morale et à ce titre ne peut appartenir à personne). (...) Dans cette configuration d'un capitalisme financier dit actionnarial, les dirigeants sont censés prendre des décisions favorables aux intérêts des actionnaires, autrement dit garantir une rentabilité rapide et élevée de l'argent investi, quitte à prendre des décisions radicales en matière de politique salariale et/ou d'emplois afin de préserver coûte que coûte les profits (...). [Désormais], il faut restaurer la légitimité des dirigeants dont on a eu tendance à faire des « agents » de l'actionnaire là où leur mission consiste à définir et à porter des projets capables de créer de la valeur collective dans le long terme. (...)

Douze pays de l'Union européenne ont déjà adopté des systèmes qui prévoient la participation d'élus de salariés aux conseils [d'administration].

Source : Patrick ARTUS, Marie-Paule VIRARD, *Et si les salariés se révoltaient ?*, 2018.

1. Système économique actuel, reposant sur la propriété privée et le libre marché.
2. Type de capitalisme qui favorise, parmi les parties prenantes de l'entreprise, les actionnaires.
3. Durable.
4. Prêteurs, qui détiennent une dette sur l'entreprise.

Document 2 : Proportion de salariés français qui sont aidés s'ils ont du mal à faire un travail délicat ou compliqué (en %)



Champ : Ensemble des salariés ; France métropolitaine.

Source : DARES, *Enquêtes Conditions de travail*, juin 2016.